



Fonds internationaux
d'indemnisation pour
les dommages dus
à la pollution par les
hydrocarbures

Référence	IOPC/2021/Circ.7
Date	2 septembre 2021
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	●

Invitation à la réunion de novembre 2021 des organes directeurs des FIPOL

qui se tiendra à distance du lundi 1^{er} novembre au vendredi 5 novembre 2021 au moyen de KUDO

L'Administrateur a l'honneur d'inviter les représentants des États Membres du Fonds de 1992, des États Membres du Fonds complémentaire ainsi que des États et organisations bénéficiant du statut d'observateur auprès des FIPOL à la réunion de novembre 2021 des organes directeurs des FIPOL.

Seront convoquées : la 26^e session de l'Assemblée du Fonds de 1992, la 77^e session du Comité exécutif du Fonds de 1992 et la 18^e session de l'Assemblée du Fonds complémentaire.

La réunion se tiendra à distance du lundi 1^{er} novembre au vendredi 5 novembre 2021 au moyen de la plateforme de réunion virtuelle KUDO. Les heures de travail seront chaque jour les suivantes : de 11 heures à 14 heures (UTC)^{<1>}. Le quorum requis pour les sessions de chacun des organes directeurs est établi à l'ouverture des sessions le lundi à 11 heures. Les délégués sont donc priés de s'être connectés à KUDO à cette même heure.

Il est prévu à l'heure actuelle que la réunion se tienne entièrement à distance au moyen de KUDO. En cas de faits nouveaux susceptibles d'affecter les modalités de réunion, les délégués seront informés ultérieurement par les voies habituelles.

Vous trouverez ci-joint le document IOPC/NOV21/1/1, qui contient un calendrier et un ordre du jour provisoires ainsi que d'autres informations importantes relatives aux procédures. L'annexe I du document contient des renseignements concernant la présentation des pouvoirs et des notifications, et l'inscription à la réunion. À l'annexe II figure une liste de l'ensemble des États Membres, ainsi que des États et organisations bénéficiant du statut d'observateur auprès des FIPOL, qui sont invités à assister aux sessions.

^{<1>} Veuillez noter que l'heure d'été du Royaume-Uni se terminera le dimanche 31 octobre 2021, date à laquelle les horloges seront reculées d'une heure, au temps moyen de Greenwich (GMT), qui est l'équivalent du temps universel coordonné (UTC).